

Covid-19 : l'addition de la fermeture des centres commerciaux sera salée

Fermés sur décision du gouvernement depuis dimanche, en pleine période de soldes, les centres commerciaux paient un lourd tribut à la lutte contre la pandémie de Covid-19. Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, estime que la mesure coûtera 500 millions d'euros par mois aux finances publiques.

Temps de lecture : minute

2 février 2021

Ils ont été la variable d'ajustement, permettant de repousser le scénario d'un troisième confinement. Les centres commerciaux non alimentaires de plus de 20 000 mètres carrés ont reçu vendredi 29 janvier la consigne du gouvernement de fermer leurs portes dans le but d'éviter une recrudescence de la pandémie de Covid-19 en France. Une mesure qui coûterait "500 millions d'euros" de plus par mois aux finances publiques, selon ce qu'a indiqué à [RTL](#) le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire. Un moindre mal, alors que la facture d'un confinement s'établirait à "15 milliards par mois".

Une décision qui passe mal

Cette fermeture administrative intervient alors que la période des soldes d'hiver débutait, après avoir été décalée de deux semaines sur décision gouvernementale. Il s'agit d'un coup dur pour les 27 000 commerçants concernés, qui "seront bien sûr éligibles au fonds de solidarité" - une aide financière de 10 000 euros par mois ou une indemnisation de 20 % du chiffre d'affaires de 2019, dans la limite de 200 000 euros par mois -

selon Bruno Le Maire. Pour autant, certain·e·s professionnel·le·s ne cachent pas leur mécontentement.

En effet, les boutiques implantées dans les centres commerciaux faisant état d'une grande surface alimentaire pâtissent de la présence de cette dernière parce que sa présence est comptabilisée dans le calcul de la surface utile. Gontran Thüring, délégué général du Conseil national des centres commerciaux (CNCC), a ainsi évoqué auprès de l'AFP une *"petite galerie commerciale de 3 000 mètres carrés à Valenciennes, dans le Nord, qui doit rester fermée parce qu'elle est adossée à un hypermarché de 18 000 mètres carrés"*.

Le géant suédois de l'ameublement Ikea a, lui aussi, fait savoir qu'il fermerait l'ensemble de ses magasins français - à l'exception de celui situé à Vélizy, en région parisienne. En cause : le fait que les espaces non ouverts au public entrent, eux aussi, dans l'équation. Si tous les points de vente n'accueillent pas des clients sur 20 000 mètres carrés, ils font état d'entrepôts de grandes dimensions... qui sont concernés par la mesure du gouvernement.



À lire aussi

Covid-19 : L'Etat dévoile 3 mesures pour continuer de soutenir les entreprises

Une distorsion de la concurrence

La même polémique qu'à l'automne dernier, lors du second confinement, se profile. Les commerçants font remonter un phénomène de distorsion de la concurrence, alors que les enseignes de grande distribution vendent, elles aussi, de l'électroménager ou encore des vêtements. Le gouvernement avait, à l'époque, choisi de condamner les rayons concernés par des produits "*non essentiels*". Autre subtilité : si les boutiques de centres commerciaux doivent baisser le rideau, ce n'est pas le cas de leurs concurrents ayant pignon sur rue. "*Un manque de cohérence lourd en conséquences*", regrette Frédéric Merlin, président de la Société des Grands Magasins, qui exploite six centres commerciaux à travers le pays.

Mais la décision se justifie au niveau macroéconomique, selon le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance. "*Le confinement total, avec fermeture des commerces et des écoles*" reviendrait "*9 milliards d'euros plus cher*", a-t-il argué sur RTL, estimant que cette fermeture des seuls centres commerciaux "*limite les dégâts sur les finances publiques*". En effet, le couvre-feu en vigueur coûte déjà "*à peu près 6 milliards d'euros par mois*" à l'État. Or selon Bercy, les 9 milliards d'euros de dépenses évités permettent de "*faire bien des choses*", parmi lesquelles "*rénover des hôpitaux, crèches ou universités*".

